

Paris, le 27 avril 2020



Déconfinement covid-19 le 11 mai 2020

Mme la Présidente de la région Ile de France, Mr le secrétaire d'état Mr Jean-Baptiste Djebari, Mme la PDG RATP vous avez déclaré vouloir faire repartir l'offre de transport à 70% le 11 mai 2020 en sachant qu'il sera impossible de respecter la distanciation sociale.

Cette volonté de vouloir reprendre le trafic à tout prix pendant la pandémie du covid-19 et le confinement national nous interpelle sur la protection des salariés et des usagers.

Effectivement pour une protection efficace du virus en plus des gestes barrières, les agents RATP qui sont en contact permanent avec le public sans distanciation sociale doivent être équipés au minimum d'un masque de type FFP2.

- Donc **SUD RATP demande au gouvernement de modifier ou d'annuler le décret n°2020-247 du 13 mars 2020 pour permettre à la RATP de commander et d'utiliser des masques FFP2 pour ses salariés ou des FFP3** dont l'avantage et de pouvoir être utilisé indéfiniment en changeant les filtres une fois par mois.
- Nous demandons que la région IDF ou l'état fournissent **gratuitement des masques à tous les usagers des transports en commun.**
- Nous demandons que la RATP fournisse des lunettes de protection aux agents qui doivent intervenir sur des voyageurs en cas de malaises ou pour les agents de sécurité.

Veuillez Mesdames, Monsieur accepter nos salutations syndicales.



@SudRatp



@SudRatpSyndicat



secretariat@sudratp.fr